Tarif 2023

Dernier changement AG du 25.02.2023

1. Tarifs des courses régionales

Course Coupe de Ligue CN

En euro	**Licenciés FFCO et**	**Équivalents** *(taxe fédérale inclut)*	**Non licenciés**	**FFCO**
	Jeune18 ans et -	**Adulte 19 ans et +**	**Jeune 18 ans et -**	**Adulte19 ans et +**
Tarifs	**6 à 8**	**9 à 11**	**8 à 10**	**11 à 13**

Championnat de Ligue

Tarif	**Jeunes 18 ans et -**	**Adultes 19 et +**
Individuels	8	**11**
Relais ou équipe (par personne)	6	8
Clubs (6 relayeurs)	**46 pour l'équipe**	

Rand'O orientations

Tarif libre

2. Titres de participation

Tarif	**Part Ligue**	**Part FFCO**	**Total**
Pass'loisir santé (pas de chronométrage ni classement, aucun certificat médical à présenter, limité au circuit jaune, valable 1 jour)	**0,53**	**1,08**	**1,61**
Pass'découverte compétition (présentation d'un certificat médical obligatoire de moins de 1 an, limité au circuit jaune, valable 1 jour)	**1,00**	**1,80**	**2,80**
Pass'compet / Pass'event (présentation d'un certificat médical obligatoire de moins de 1 an, valable pour tous les circuits, valable 1 jour pour le pass'compet et pour la durée de l'évènement pour le pass'event)	**3,03**	**3,60**	**6,63**

La mise en ligne se fait depuis la page d'accueil rubrique <u>Les Courses/Mise en ligne des résultats.</u>

Choisir dans le menu « Mettre en ligne la participation et les Pass » que la course soit CN ou non CN.

L'organisateur doit indiquer le nombre de participants chronométrés directement et la présence ou non de personnes non licenciés.

Si présence de non licenciés il faut télécharger au moins un des deux fichiers suivants :

Le fichier résultats en format CSV de la course incluant tous les participants y compris les non licenciés

Un fichier Excel simplifié listant uniquement les non licenciés titulaires d'un titre de participation (nouveau format simplifié prédéfini).

ATTENTION : Si certains non licenciés figurent dans le fichier résultat au format csv et que d'autres n'y figurent pas (par exemple du fait d'une gestion différenciée des titulaires de pass compétition et des titulaires de Pass Loisirs santé) il faut utiliser deux fichiers sans doublons. Les personnes figurant dans le fichier résultat au format csv ne doivent pas apparaitre dans le fichier excel.

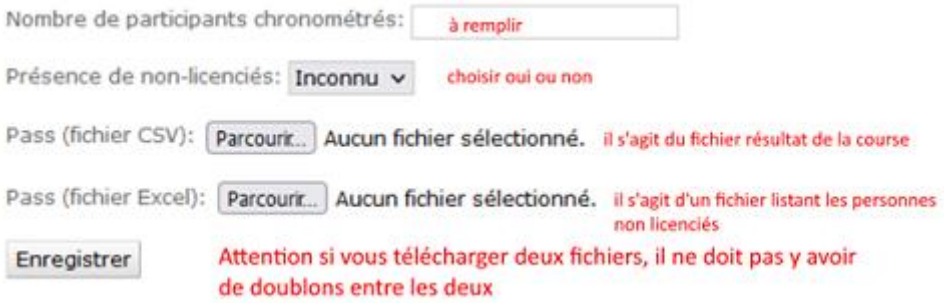

Pour les courses du groupe National et pour les courses régionales Classement National (CN), l'arbitre envoie les résultats des circuits compétition à la FFCO qui sur cette base facture la part FFCO à l'organisateur. En cours d'année, la FFCO communique à la Ligue l'intégralité des pass'orientations ainsi traités et la Ligue facture alors la part régionale à l'organisateur.

3. Remboursement des frais des délégués/arbitres régionaux et des contrôleurs des circuits régionaux sur les courses régionales

Délégué/arbitre régional

- les frais de déplacements du délégué/arbitre régional sur les courses régionales sont pris en charge par la Ligue. - le jour de la course, les éventuels frais de restauration et d'hébergement du délégué/arbitre régional sont à la charge de I 'organisateur.

- En cas de nomination d'un nouveau délégué/arbitre régional à la demande de la structure organisatrice de la course, les frais de déplacement de celui-ci seront à la charge de ladite structure et non plus de la Ligue.

- Les frais de déplacements du délégué/arbitre régional sur les courses départementales inscrites au CN ainsi que ses éventuels frais de restauration et d'hébergement sont à la charge de I 'organisateur.

Contrôleur des Circuits régional

- Pour les courses du groupe régional, le contrôleur des circuits est validé par la Ligue sur proposition de la structure organisatrice
- Ses frais de déplacement sont pris en charge par la structure organisatrice.

4. Adhésion Ligue

Adhésion :

- Clubs : 17 € + nombre de licenciés au 31/12/N-1 * (3,10€)
- CD: 70€

5. Aide aux nouveaux clubs

1° année = 200€
2° année = 100€
3° année = 50€

6. Aide aux récompenses des championnats de ligue

Championnat de ligue :

- Sprint et nuit : 60€
- Moyenne distance : 100€
- Longue distance : 170€
- Clubs / Equipe / Relais : 120€
- Classement final coupe de ligue : 200€

7. Aide à la formation des diplômes nationaux

Sur présentation de justificatifs : 100€

8. Aide aux formateurs

Aide de 150€ par week-end au club qui fournit un formateur.

9. Remboursement frais kilométrique

Remboursement à hauteur du barème kilométrique association https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F1132
Les frais de péage sont remboursés sur présentation du justificatif.

Formulaire de remboursement disponible à cette adresse : http://frais.lauraco.fr/